

SUJET GP REG DIVERS

I. Question (2 points)

Donnez la périodicité des inspections visuelles et des requalifications périodiques imposées par la législation française (2points)

II. Question (2 points)

Vous possédez un bloc inscrit sur le registre du club.

- 1) Que devez vous faire contrôler lors de l'inspection annuelle et par qui ? (1 point)**
 - 2) Qui effectue la requalification et avec quelle périodicité ? (1 point)**
-

III. Question (2 points)

En cas de découverte d'une épave ou d'un site à caractère historique ou culturel, quel(s) organisme(s) doit-on informer ? (2 points)

IV. Question (4 points)

- 1) Vous possédez une bouteille de plongée. Quel entretien devez-vous lui faire subir ? (2 points)**
 - 2) Quelle est l'équivalence CMAS, d'un plongeur Guide de palanquée – Niveau 4 ? (1 point)**
 - 3) Quelle est l'équivalence CMAS d'un plongeur Niveau 3 ? (1 point)**
-

V. Question (4 points)

- 1) Quelles sont les activités au sein de la commission technique ne nécessitant pas de certificat médical ? (1 point)**
 - 2) Quelles sont les prérogatives d'un plongeur muni de l'aptitude PA20 ? (1 point)**
 - 3) En plus de son certificat médical et de sa licence, quels documents ce plongeur devra-t-il présenter au directeur de plongée pour pouvoir profiter de cette aptitude (1 point)**
 - 4) En l'absence de ces documents, comment sera vérifiée cette aptitude ? (1 point)**
-

VI. Question (4 points)

- 1) Qui peut délivrer un certificat médical pour un baptême ? (0,5 point)**
 - 2) Qui peut délivrer un certificat médical pour la pratique de la plongée ? (1 point)**
 - 3) Qui peut délivrer un certificat médical pour un passage de brevet ? (1,5 point)**
 - 4) Quelle est la durée de validité du certificat médical pour un plongeur majeur ? (1 point)**
-

SUJET GP REG DIVERS

VII. Question (6 points)

- 1) Vous organisez une plongée entre plongeurs Niveau 3 et Guide de Palanquée – Niveau 4. Quel est le matériel spécifique à la plongée obligatoire sur le bateau ? (4 points)
 - 2) Quel est le permis minimum nécessaire pour piloter une embarcation lors d'une sortie plongée ? (1 point)
 - 3) Vous êtes chargé du gonflage au sein de votre club. Que devez-vous vérifier sur les blocs à gonfler ? (1 point)
-

VIII. Question (6 points)

- 1) Qu'est ce que la CMAS ? (2 points)
 - 2) Quelle est la réglementation concernant les bouteilles de plongée au sein d'un club ? (2 points)
 - 3) Quel est l'affichage obligatoire dans la salle compresseur ? (2 points)
-

IX. Question (6 points)

- 1) Citez cinq commissions de la FFESSM ? (1point)
 - 2) Qui est le représentant moral d'un club de plongée ? (1 point)
 - 3) Quelle fonction retrouve-t-on dans la composition du bureau d'un club de plongée ? (2 points)
 - 4) Pour participer à une activité fédérale de quel document, à minima, avez-vous besoin ? (2 points)
-

X. Question (6 points)

- 1) D'après le Code du sport, de quoi est responsable le guide de palanquée ? (2 points)
 - 2) Quelles sont les structures fédérales dans lesquelles vous pouvez passer le N4/GP ? (2 points)
 - 3) Dans le cursus fédéral, l'obtention du GP vous donne accès à quelles formations ? (2 points)
-

XI. Question (4 points)

Quelqu'un souhaite gonfler un bloc acier dans votre club. Que contrôlez-vous ?

- 1) Il s'agit d'un bloc inscrit sur le registre du club (1 point)
- 2) s'il s'agit d'un bloc extérieur au club (3 points)